



TRANSACTION ESTIMATION

Optimisez votre temps de recherche et achetez en toute connaissance de cause...

♥ VENTE, SUCCESSION, ESTIMATION

L'agence se déplace gratuitement et estime votre bien que ce soit dans le cadre d'une vente ou d'une succession et vous donne un rapport écrit ou avis de valeur pour les impôts.

L'agence vous conseille également en cas d'indivision et peut vous servir de médiateur.

♥ Vous avez mandaté l'agence pour VENDRE VOTRE BIEN

L'agence vous fait bénéficier de sa clientèle d'acquéreurs.

Gestionnaire d'un parc locatif, l'agence peut renseigner l'éventuel acquéreur sur la valeur locative du bien.

Egalement professionnel du bâtiment, l'agence conseille le futur acquéreur pour des travaux et lui propose son réseau d'artisans.

L'agence vous assiste dans les diverses démarches et papiers nécessaires et obligatoires au bon déroulement de la vente.

Elle travaille en synergie avec un diagnostiqueur sérieux qui intervient rapidement.

Enfin, les frais d'agence sont à charge de l'acquéreur (sur lesquels il n'y a pas de frais de notaire) en sus du net vendeur.

L'agence fait :

- ♦ des photos de votre bien
- ♦ la promotion des biens pour lesquels vous l'avez mandatée à la vente grâce à son réseau de diffusion propre.
 - Un affichage en vitrine (3 sites : Beaufort, Arêches, Le Planay) ;
 - La parution dans un journal mensuel des offres de l'agence ;
 - La publication sur le site internet de l'agence (référéncé et partenaire d'autres sites) ;
 - La publication sur des sites et des journaux immobiliers partenaires (locaux et nationaux) ;
- ♦ visiter et revisiter votre bien.

♥ Vous mandatez l'agence pour ACHETER UN BIEN

Avant l'acte d'achat

L'agence, en activité depuis 1993, vous aide efficacement dans votre prise de décision parce qu'elle a acquis depuis toutes ces années une bonne connaissance du secteur.

Présente sur l'ensemble du Beaufortain, le Val d'Arly et Albertville, elle est en mesure de vous offrir un panel important d'offres locales.

Elle peut vous conseiller dans l'investissement (potentiel locatif, revente)

Elle vous fait gagner du temps grâce à l'organisation d'un planning de visites des biens qui correspondent à vos critères et vous aident à cerner vos attentes.

Pendant l'acte d'achat

Par sa Garantie professionnelle, l'agence vous assiste dans les 2 démarches administratives importantes et à respecter : le compromis et l'acte notarial.

L'agence, mandatée se charge de regrouper tous les papiers nécessaires et obligatoires pour le bon déroulement de la vente.

♥ Vous êtes PROPRIÉTAIRE

Par sa multi-activité vous pouvez avoir recours à l'agence pour gérer votre hébergement après l'achat notamment en vous faisant bénéficier de son réseau d'artisans, dans la gestion locative de votre hébergement (location à la saison, à l'année ou à la semaine), dans l'entretien, voire dans la vente... et tout autre conseil immobilier.